



Pour une facture que j ai reçu de bouygues

Par **dets400**, le **04/09/2008** à **01:56**

voila j ai un problème j ai ouvert un forfait le 11/08/2007 de 12 mois donc qui se finicé 11/08/2008 J AI FAI LE COURIER POUR résilié la ligne sa a etai fait mes le soussi c que 2 a 3 mois aven j ai reçu un sms de bouygues en me disan que si je voulé les sms ilimité 24hsur24 7 sur 7 je devé apeler pour voir les condition et j ai aplé un homme ma répondu il ma expliquer que c t 5 euros par mois mes avec un renouvellement de 24 mois donc j ai refusé et il ma di si non c 12 euros par mois sans renouvellement de forfait donc je lui et di que je voulé bien sui a douze euros par mois sans renouvellement de forfait il ma di oui alor pour mois c t bon j ai pas regardé mes relevé bancaire car c un prélèvement automatique donc jme sui pas inquiété et la je ressoi une facture de boygue en me disan qu il von prélevé 328 euros sur mon compte et il a de marquer indemnisation de résiliation de forfait donc j ai etai labas il mon di c par se que il on mi a 5 euros donc avec un renouvellement de 24 mois et il dise que je peu rien faire donc ma question et ... ques que je peu faire pour pas payer cet facture en sachan que c de la fote du vendeur que j ai u au telephone ??? EN ATENDAN J AI FAIT UNE OPOSITION SUR MON COMPTE TAN QUE JE RÉGLE SE PROBLÉme merci d avance